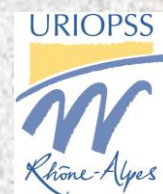
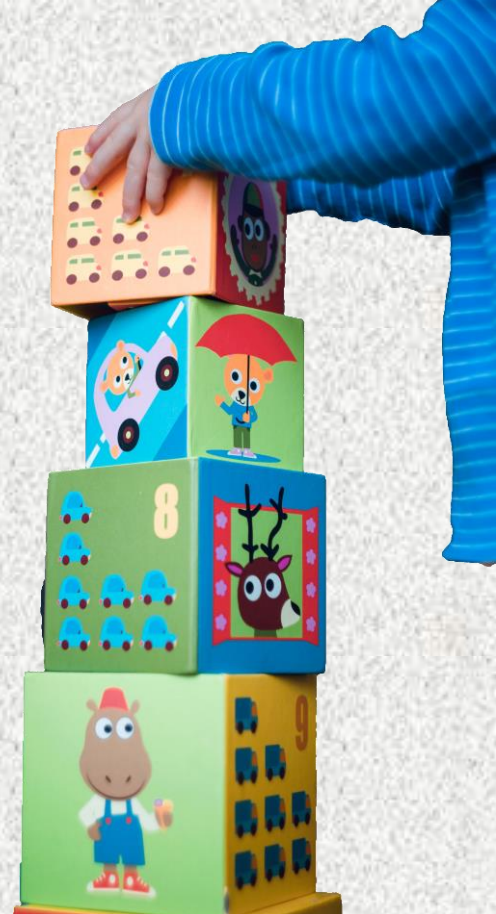


VALORISER LA PETITE-ENFANCE AVEC L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Bien qu'essentiel, l'accueil de la petite-enfance demeure aujourd'hui une compétence facultative des communes. Ces dernières peuvent ainsi décider de s'engager ou non dans l'ouverture de places d'accueil. De plus, les collectivités territoriales peuvent aujourd'hui choisir de financer les entreprises lucratives, qui investissent de plus en plus ce champ d'activité.

Les organisations associatives, mutualistes et coopératives souhaitent valoriser leur action qui, si elle est d'abord dirigée vers les jeunes enfants, impacte positivement l'ensemble du territoire d'implantation. Les modes d'accueil de la petite enfance ont en effet une **fonction structurante sur les territoires** et contribuent à leur **attractivité**. Elles constituent ainsi de véritables **acteurs du développement territorial**. Les crèches de l'ESS sont également de **formidables lieux de prévention**. Elles se saisissent bien souvent de leur activité d'accueil de jeunes enfants comme **levier d'inclusion** d'autres publics vulnérables. Elles assurent une **gestion efficace et professionnelle**, tout en garantissant une ouverture à toutes les familles, y compris les plus exclues.

Les crèches de l'ESS souhaitent démontrer et illustrer, grâce à des animations et des films tournés sur les différents sites, **la qualité, la diversité et la vitalité des structures ESS de la petite-enfance**, ainsi que leur capacité à répondre à des enjeux sociaux pluriels.

RELEVER LES ENJEUX DE DEMAIN

- Animées par les familles
- Tournées sur leur environnement
- Inscrites dans des réseaux de recherche et de perspectives :

Les crèches de l'ESS possèdent tous les outils pour inventer des solutions nouvelles.

PARTENARIATS

De nombreux liens sont tissés avec les autres acteurs du territoire.

ACTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les crèches sont des tremplins pour un engagement dans la vie de quartier ou de village.

LARGE PALETTE D'OFFRE

Les crèches ESS adaptent leur accueil aux spécificités de leur territoire.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les crèches développent des démarches et des pratiques écologiques.



Crèche Chat perché



L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS COMME LEVIER D'INCLUSION D'AUTRES PUBLICS VULNERABLES

✓ **Soutien** aux familles monoparentales

✓ **Accompagnement** à l'insertion professionnelle

✓ **Développement** de liens intergénérationnels

✓ **Inclusion** des enfants en situation de handicap



MAM Petit d'Homme

ASSOCIATIONS, COOPERATIVES ET MUTUELLES DEFENDENT AU QUOTIDIEN DES PRINCIPES COMMUNS.



FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE ET PARTICIPATIF

La gouvernance des structures de l'ESS est caractérisée par une diversité des parties prenantes, et notamment par la présence de parents, de salarié.e.s.



Crèche Montchatons

LUCRATIVITE NULLE OU LIMITEE

Les organisations associatives, mutualistes ou coopératives réinvestissent leurs excédents dans le projet social.

SOLIDARITE ET SOUTIEN A L'EGARD DES PUBLICS FRAGILES

Les structures de l'ESS sont accessibles à **tous les enfants et leur famille.**

PROFESSIONNALISME

Les enfants sont accueillis par des **professionnel.le.s** de la petite enfance. **Les équipes pluridisciplinaires** sont soutenues par des parents.

EFFICACITE ECONOMIQUE

Les structures ESS assurent leur **viabilité économique**. Elles ont en 2016 le prix de revient **le plus concurrentiel**. (source : [l'e-ssentiel n°163-2016](#) CNAF)